

PROCÈS-VERBAL de la séance du CA de l'ADEBF du jeudi 18 novembre 2021 - 15h00 à la salle de réunion D-208 de l'école Paul-Hubert.

Présences : Madame Valérie Trudeau, Madame Julie Martin, Monsieur Patrick Leclerc, Monsieur Eric Couture, Monsieur Jeff O'Connor.

Personnes-ressources: Monsieur Fabien Roy et Monsieur Gilles Santerre

Absence : Madame Valérie Desgagnés

1. Mot de bienvenue

Monsieur Patrick Leclerc souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des ajouts sont apportés :

6.4 : Formation du CA des CSS

7.1 : Rapport financier des mois de septembre et d'octobre 2021

7.3 : Facturation des tasses

11.1 : Réseautage pour les représentants du CA des CSS

Monsieur Eric Couture propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté.

3. Adoption des procès-verbaux du 23 septembre et du 28 octobre 2021 (doc. transmis)

Quelques modifications ont été apportées au procès-verbal du 23 septembre et du 28 octobre. Ceux-ci seront révisés :

- Changement de logo sur le PV du 23 septembre (minuscules à directions et établissement);
- Correction de l'orthographe dans le nom de famille de Monsieur Marius Bourgeoys (y au lieu de i) sur les deux procès-verbaux;
- La rencontre du 28 octobre a eu lieu à 16h et non à 15h (point 11 du 23 septembre);

- Au point 6 du 28 octobre, enlever « et de réduire la cotisation à 1.2% l'an prochain » et remplacer par « et la réflexion se poursuit pour la réduction de la cotisation pour l'an prochain, dépendamment de la situation financière de l'association ».
- Au point 13 du 28 octobre, on devrait lire que l'assemblée a été levée à 17h47.

Monsieur Eric Couture propose l'adoption des procès-verbaux du 23 septembre et du 28 octobre 2021.

Adopté.

4. Mot du président

4.1. Rapport de la présidence du CA de la FQDE du 11 et 12 novembre 2021 (doc. transmis)

Monsieur Patrick Leclerc présente son rapport.

Il souligne que l'équipe de la présidence de la FQDE réfléchit à faire une tournée de toutes les associations. Par ailleurs, il y a questionnement à savoir si cela devrait être avant ou après les élections de juin. Monsieur Nicolas Prévost est actuellement en fin de mandat, mais pourrait en solliciter un troisième (suivi du point 6.3).

En 7.4, il est mentionné que c'est maintenant officiel et signé entre la FQDE et la compagnie d'assurance La Personnelle. Cette entente sur 10 ans rapportera approximativement 342 000\$ à la FQDE.

En suivi au point 8.1, Monsieur Leclerc souligne qu'une réflexion a eu lieu sur l'équité concernant la représentation lors de l'assemblée générale. Ce fut un point de discussion majeur lors de la rencontre. Sera permis que trois représentants aient le droit de vote et que trois observateurs puissent prendre la parole lors des ateliers par association. Beaucoup de questionnements sont soulevés quant au pouvoir d'influence des observateurs, qui étaient nombreux lors de la dernière assemblée générale.

En suivi au point 8.6 concernant l'élection à la présidence, il est mentionné que des communications seront envoyées à l'ensemble des membres en janvier pour débuter la période de mise en candidature.

En suivi au point 9.1, il est question du rôle de Monsieur Richard Labrie, lobbyiste, qui a permis à la FQDE de devenir un joueur important sur la scène médiatique.

Des questionnements concernant la reconnaissance du travail des directions sont soulevés (point 9.2). La remise en question du brevet en enseignement pour devenir direction que Monsieur Eric Bergeron, sous-ministre adjoint, ne semble pas voir comme nécessaire pour accomplir le travail, est soulevée. Différents enjeux sont aussi relevés, dont celui de la supervision du personnel par une direction NLQ.

Concernant les règles budgétaires et nouvelles mesures (point 9.4.1), les directions revendiquent de cesser l'ajout de nouvelles mesures, pour leur laisser davantage de marge de manœuvre pour faire des choix qui répondent aux besoins de leurs écoles.



Il faudra porter attention au fait que l'assemblée générale de l'ADEBF a été placée en même temps que le congrès du numérique cette année, donc en prendre compte au moment de fixer la date pour l'an prochain (point 9.4.2).

Au point 10, il est question de l'enquête sur l'équité salariale. Les directions ciblées dans nos centres de services sont Madame Geneviève Picard à Fleuve-et-Lacs, ainsi que trois directions aux Phares, dont Monsieur Patrick Leclerc et la direction adjointe de ses écoles. Il semblerait que le questionnaire est très long à compléter.

En suivi au point 13, il est mentionné que des représentations sont faites auprès de la RAMQ pour que les directions à la retraite puissent y passer plus rapidement, et non pas seulement à 65 ans. Les enseignants y passent directement, ce qui leur coûtent approximativement 400\$ par an, alors que cela représente environ 600\$ par mois pour une direction à la retraite avec la SSQ.

4.2. Frais de déplacement - essence

La Politique sera révisée au 1^{er} janvier en se basant sur l'indice en vigueur dans les dix provinces canadiennes. À partir de 1.40\$ du litre, on pourrait hausser le montant du remboursement.

Monsieur Fabien va vérifier d'ici notre prochaine rencontre comment ça fonctionne ailleurs afin de nous faire une proposition.

Certains CSS sur notre territoire majore le remboursement d'essence en fonction de la variation du prix sur le marché. C'est le cas aux Phares et à Monts-et-Marées, mais pas à Fleuve-et-Lacs.

Il faudra peut-être penser à réajuster aussi le remboursement des frais généraux.

4.3. Souper de Noël

Pour faire suite à la rencontre du CA qui aura lieu le 9 décembre, il est proposé que les membres soupent ensemble pour souligner l'arrivée de la période des Fêtes. Monsieur Jeff O'Connor s'occupe de réserver dans un restaurant de Rimouski.

Choix 1: La Réserve Bistro

Choix 2: Le Shaker

Choix 3: Restaurant Les Affamés

5. Mot du CRT

5.1. Rapport de la rencontre des CRT du 7 et 8 octobre (doc. transmis)

Madame Valérie Trudeau présente son rapport.

En lien avec la formation continue des enseignants (point 5), il est mentionné qu'il s'agit d'un tremplin vers l'ordre professionnel. Au CSSFL, les enseignants pourront consigner les formations suivies dans un portfolio sur la plateforme Absentéo. Au

CSSDP, les cadres de services travaillent sur quelque chose, mais les directions ne savent pas quoi encore. Les enseignants auraient reçu un outil de consignation provenant de la FSE. Il faut retenir que c'est l'enseignant qui va juger de la pertinence de la formation suivie et que la direction doit superviser le nombre d'heures.

Concernant les journées COVID monnayables au 30 juin, il faudra vérifier que nos nouveaux retraités y auront droit. Il faudra aussi vérifier le traitement pour les directions provenant d'un autre CSS, qui va payer? Quelques directions sur notre territoire sont concernées.

6. Mot du CAP-RAC

6.1. Rapport de la rencontre des CAP du 7 et 8 octobre 2021 (doc. transmis)

Monsieur Jeff O'Connor nous présente son rapport.

La question est soulevée à savoir si les membres de l'ADEBF souhaiteraient qu'un congrès soit tenu à Rimouski. Cela nous permettrait de nous réseauter au sein de notre association. On pourrait mélanger les gens dans les différents ateliers. Ça pourrait avoir lieu aux deux ans, les années sans congrès de la FQDE. On pourra en reparler dans une prochaine rencontre.

La question du coaching en début de carrière chez les directions est abordée. Au CSS de Val-des-Cerfs, une quinzaine de thèmes sont abordés avec les nouvelles directions. Au CSSFL, un programme de mentorat est en place. Des démarches en lien avec une rémunération attribuée aux mentors est en cours à Fleuve-et-Lacs.

6.2. Bilan de l'AG de l'ADEBF et formation avec M. Marius Bourgeoys du vendredi 5 novembre

En résumé, l'activité a été appréciée par les participants, selon les retour reçus (25 personnes).

6.3. Colloque de l'ADEBF du mois d'avril prochain

Pour l'activité du printemps, c'est Monsieur Bruno Bégin qui viendra rencontrer les membres de l'ADEBF.

Il est question de réaliser un sondage d'intérêt concernant une formule sur 1½ journée.

6.4. Formation du CA des CSS

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour en début de rencontre par Monsieur Gilles Santerre. Une direction l'a interpellé concernant son besoin de formation concernant les CA des CSS. Une formation est déjà existante. Il est aussi possible pour une direction de se réseauter avec des collègues des autres CSS via la plateforme de la FQDE.



7. Rapport du trésorier

7.1. Rapport financier des mois de septembre et d'octobre 2021 (doc. transmis)

Monsieur Fabien Roy présente les deux rapports financiers.

7.2. Ristourne aux membres (doc. à remettre)

Monsieur Patrick Leclerc fait une vérification de la liste pour identifier les directions en affectation temporaire.

Monsieur Fabien Roy va faire un chèque au responsable de la remise de la ristourne pour chaque CSS. Le responsable devra changer le chèque et remettre l'argent aux membres. Il est suggéré de préparer une enveloppe pour chaque membre contenant la ristourne et d'y inclure une lettre demandant une confirmation par courriel de la remise de la ristourne comme attestation. Seuls ceux qui ont cotisé l'an passé pourront en recevoir une.

Monsieur Patrick Leclerc va nous retourner la liste vérifiée dans les prochains jours.

7.3. Facturation des tasses

La facture totale pour l'achat des tasses est de 871.51\$. Il est demandé d'aviser Madame Valérie Trudeau de l'arrivée de nouveaux membres dans votre centre de services, afin qu'elle puisse vous remettre des tasses pour eux.

8. Nouveaux membres

L'ADEBF accueille deux nouveaux membres :

- Madame Mélanie Michaud (CSSDP), directrice à l'école du Grand-Pavois;
- Madame Amélie Gagné (CSSMM), directrice en affectation temporaire à l'école

Une lettre officielle pour leur souhaiter la bienvenue leur sera envoyée.

Un document pour expliquer l'affectation temporaire sera aussi préparé et remis aux directions concernées au moment de l'adhésion. Les membres avec le statut d'affectation temporaire ne paient pas de cotisation à l'association. Ils ont droit de recevoir l'information. Ils peuvent réclamer leur frais de formation au CPD. Ils continuent à être défendus par le syndicat des enseignants.

9. Nouvelles des centres de services scolaires

Un poste de coordonnateur des services éducatifs et complémentaires est actuellement ouvert à Fleuve-et-Lacs.

À Monts-et-Marées, le DSE part en traitement différé et sera remplacé par Monsieur Stéphane Bédard. C'est Madame Annie Gagné qui le remplace, mais elle a demandé un allègement de sa tâche, ce qui fait qu'un poste de direction a été ouvert à l'école St-

Léon. Des questionnements concernant ce poste sont soulevés par les membres du CA.

Aux Phares, on mentionne que Madame Marie-Hélène Gagné est la nouvelle directrice **adjointe** des services éducatifs. Celle-ci demeure membre de l'ADEBF, car elle reprendra un poste à la direction du nouveau Lab École qui sera prêt dans deux ans. Aussi, il est question de la mise en place d'un comité d'analyse concernant la structure de direction des écoles Paul-Hubert, St-Jean et Langevin. Un projet devra être déposer par le comité sous peu, qui proposera des scénarios pour faciliter la gestion de ces trois bâtiments.

10. Espace direction, Infolettre et CP de la FQDE

- 10.1. Infolettre du 7 octobre 2021 (doc. transmis)
- 10.2. Infolettre du 21 octobre 2021 (doc. transmis)
 - Nouvelle présentation de l'Infolettre avec la nouvelle image de marque.
- 10.3. Infolettre du 4 novembre 2021 (doc. transmis)

11. Autres points

11.1. Réseautage pour les représentants du CA des CSS

Pour les trois CSS du territoire, ce sont Madame Claudine Beaulieu, Madame Pascale Demers et Monsieur Michaël Fiola qui sont les représentants des directions sur leur CA respectif.

Un besoin d'avoir plus d'informations sur leur rôle est mentionné. Un webinaire est disponible.

12. Prochaine rencontre

Jeudi 9 décembre à 15h00 et souper de Noël à 17h30.

13. Levée de l'assemblée

Monsieur Eric Couture propose la levée de l'assemblée à 17h52.

Patrick Leclerc, président Julie Martin, secrétaire